

La Mairie de Porto-Novo offre 20 bourses aux jeunes

P. 02

RENCONTRE ENTRE L'UP LE RENOUVEAU ET LE CADRE DE CONCERTATION DE L'OPPOSITION

P. 03

"Fichier électoral", concept inexistant dans le cadre juridique béninois (Selon les disciples de Djogbénou)



PROJET DE BUDGET GESTION 2025 DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

P. 04 - 08

Les ministres DETCHENOU, DOSSOUHOUI, ADAMBI et KEREKOU ont planché hier



SÉANCES D'ÉDUCATION CIVIQUE LORS DE LA CÉRÉMONIE DES COULEURS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

P. 11



Fulbert ACAPEO entretient sur les relations entre le Patronat et le Syndicat

Appartements meublés à Porto-Novo
« FENOUE GUEST HOUSE »

+229 98 90 46 40



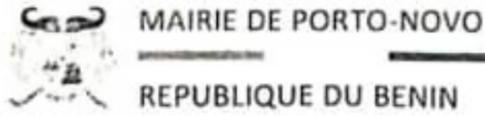
Salle des fêtes et de conférences
« ELONA HOUSE » à Porto-Novo

+229 98 90 46 40



FORMATION EN PATISSERIE PRATIQUE

La Mairie de Porto-Novo offre 20 bourses aux jeunes



01 BP 36 Porto Novo

Tél : 60 93 95 96

IFU : 6201000032106

Email : contact.portonovo@mairie.bj

M-PN/S/DDL/P/DSI-SCOM/SPP/SAC

Porto-Novo, le 13 NOV

COMMUNIQUE

Le Maire de la Ville de Porto-Novo communique :

La Mairie de Porto-Novo, en collaboration avec l'ETS A' EVENT' S PLANNER, offre 20 bourses de formation en PATISSERIE PRATIQUE au profit des jeunes (de 13 à 23 ans) désireux d'entreprendre dans ce métier d'avenir.

A cet effet, les jeunes, résidant dans les cinq (05) Arrondissements de la ville de Porto-Novo, sont invités à se rapprocher du Service de la Prospective et de la Planification (SPP), pour leur inscription.

Après le dépôt des dossiers, un tirage au sort aura lieu dans les locaux de la Mairie, le mercredi 04 décembre 2024, pour la sélection des 20 bénéficiaires.

La formation se déroulera du lundi 09 décembre 2024 au vendredi 14 mars 2025. A la fin de la formation, les bénéficiaires recevront des attestations.

La période de dépôt des dossiers pour ladite formation court du lundi 18 novembre au vendredi 03 décembre 2024 inclus.

Pièces à fournir :

- Une lettre manuscrite de demande de formation adressée à Monsieur le Maire de la ville de Porto-Novo ;
- Une copie du Certificat d'Identification Personnelle (CIP), Carte Nationale d'Identité, ou Acte de naissance ;
- 02 photos d'identité

Pour plus de renseignements, contacter les numéros suivants : 97172808 ; 66776232.

Pour le Maire et P.D
Le 3^{ème} Adjoint au Maire
François Z. HONVOU

MEDIAS AU BENIN

Votre nouveau site d'informations en ligne est disponible

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FE-NOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.com, faites cœur chez vous.

www.lemblemedujour.com

du jour
L'Emblème

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITE

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 90 46 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com

TELEPHONE : +229 98 90 46 40

PRODUCTION

**ETS EMERIC PRODUCTION
RCCM RB/PNO/09A848**

DIRECTEUR DE PUBLICATION

**Eméric Joel ALLAGBE
+229 97904640 / 98904640 /
44904640**

MONTAGE ET GRAPHISME

**Mayass M. NOUMON
+229 96138484**

RENCONTRE ENTRE L'UP LE RENOUVEAU ET LE CADRE DE CONCERTATION DE L'OPPOSITION

"Fichier électoral", concept inexistant dans le cadre juridique béninois (Selon les disciples de Djogbénou)

A la demande du parti Les Démocrates, transmise par une correspondance en date du 19 novembre 2024 ayant pour objet "demande d'audience" visant à "échanger sur l'audit du fichier électoral, l'Union progressiste le Renouveau a reçu, à son siège, ce 25 novembre 2024, une délégation du Cadre de concertation des partis politiques (CCP).

Abordant l'objet de la demande d'audience, l'Union progressiste le Renouveau a rappelé à ses hôtes :

I – Sur la forme que s'il est légitime voire salutaire dans une société démocratique que les partis et les organisations qui se réclament de l'opposition engagent le débat et réclament des actions visant le contrôle du dispositif d'organisation des élections, c'est à la condition que pour la cohérence et la responsabilité politiques, ils gardent la maîtrise de l'initiative et celle de la mise en œuvre de ces actions. L'Union progressiste le Renouveau, parti de la majorité parlementaire et présidentielle, manquerait à sa responsabilité politique et affecterait celle de l'opposition si elle s'associait, dans son positionnement politique actuel, à une initiative fondée sur un manque de confiance dans le dispositif électoral qu'elle a politiquement défendu et activement recherché. Au demeurant, le "Cadre de concertation des partis politiques" initiateur de la démarche visant à auditer le "fichier électoral" l'a si bien et justement compris qu'il n'a pas associé l'Union progressiste le Renouveau aux discussions desquelles l'initiative fut décidée.

II – Au fond, il convient de préciser en liminaire que l'Union progressiste le Renouveau comprend l'esprit d'ouverture manifesté par le chef de l'État, quand bien même elle note que l'expression "fichier électoral" n'a plus aucune réalité dans l'arsenal juridique et administratif du Bénin.

Il convient par surcroît d'observer que :

1. La demande est en déphasage avec les lois en vigueur au Bénin qui organisent l'établissement de la liste électorale informatisée (LEI).

Les objectifs généraux et spécifiques contenus dans les termes de référence évoquent en effet un fichier électoral alors qu'il n'y a plus au Bénin aucun processus qui

permet aux citoyens de s'inscrire sur un fichier électoral. Il est prévu plutôt dans les lois en vigueur un registre national établi à partir des registres communaux obtenus après l'enregistrement de toutes les personnes physiques de nationalité béninoise duquel est extraite une Liste électorale Informatisée provisoire (LEIP) à la veille de chaque année électorale et ensuite la Liste électorale informatisée (LEI).

2. La proposition du Comité Politique d'Encadrement (CPE) est inopportune

Il est proposé par les partis et organisations de l'opposition la création d'un Comité Politique d'Encadrement (CPE). Cette proposition est inopportune en ce que la production de la LEI n'est qu'un pan de la mission de l'ANIP qui est d'abord un organe technique. Conformément aux lois en vigueur notamment la loi N° 2017-08 du 19 juin 2017 portant identification des personnes physiques en République du Bénin et la loi N° 019-43 du 15 novembre 2019 portant code électoral, " l'ANIP transmet 180 jours avant la date du scrutin la statistique relative à la LEI (estimations des citoyens en âge de voter et sans leurs centres de vote) ; 120 jours avant les élections couplées législatives/communales, l'ANIP procède à l'extraction de la LEIP du registre national (prise en compte des centres de vote). La LEI est transmise à la CENA 60 jours avant le 1er scrutin de l'année électorale après l'avis publié pendant 15 jours". La préoccupation des partis regroupés au sein du Cadre de concertation des Partis politiques étant la fiabilité de la liste électorale, toute intrusion dans le processus pour des préoccupations électorales devrait cibler l'étape de l'extraction de la LEIP et de la LEI.

3. L'Union progressiste le Renouveau reste cependant disponible à contribuer aux côtés de l'ANIP et de tous autres acteurs concernés, dans le respect strict du cadre légal établi, comme ce fut le cas à la veille des élections législatives de 2023, à l'extraction et à la mise à disposition de la CENA d'une liste fiable pour des élections transparentes, crédibles et apaisées en 2026.

Fait à Cotonou, le 25 novembre 2024

Le Secrétaire Général
Gérard GBENONCHI



APRÈS LE TOURNOI UFOA-B QUALIFICATIF À LA CAN SCOLAIRE 2025

Retour au bercail pour les Amazones et Guépards scolaires

Les Amazones et Guépards scolaires du Bénin ont retrouvé leur terre natale le dimanche 24 Novembre 2024, après leur participation au tournoi UFOA-B qualificatif pour la CAN Scolaire 2025, tenu du 20 au 23 novembre à Niamey. À leur arrivée, ils ont été accueillis avec honneur par le Directeur du Cabinet du Ministre des Sports, Crépin OKOUOLOU, et le Conseiller Technique Spécial au Sport, Jean-Marc ADJOVI-BOCO.

Une cérémonie d'accueil empreinte de gratitude et d'espoir

Le Directeur Général de l'Office Béninois du Sport Scolaire et Universitaire (OBSSU), Dr. Victor Soumon LAWIN, a ouvert la cérémonie en exprimant sa reconnaissance au Ministre des Sports, Benoît DATO, pour son engagement personnel dans la préparation et la participation de la délégation béninoise. Il a également dressé un bilan détaillé de cette troisième édition du tournoi scolaire UFOA-B.

Prenant ensuite la parole, l'entraîneur principal, Séverin DANHA, a salué les efforts du gouvernement sous la houlette du Président Patrice TALON pour le développement du sport au Bénin. Il a réitéré son engagement à redoubler d'efforts avec son staff technique afin de décrocher les deux trophées lors des prochaines éditions.

Jean-Marc ADJOVI-BOCO, Conseiller Technique Spécial au Sport, a également félicité les équipes pour leur parcours, tout en insistant sur la nécessité de viser l'excellence. « Félicitations à vous pour le parcours, mais vous devez savoir que le Bénin veut gagner sur tous les plans. La prochaine fois, vous devrez revenir avec les deux trophées. Le ministère des Sports continuera à

jouer sa partition », a-t-il affirmé.

Le Directeur du Cabinet, Crépin OKOUOLOU, a clôturé les interventions en adressant les félicitations et encouragements du Ministre des Sports. Conscient de la déception qui pouvait se lire sur les visages, il a exhorté les jeunes athlètes à relever la tête. « Vous avez défendu vaillamment les couleurs nationales. Relevez la tête et battez-vous pour les victoires prochaines », a-t-il conclu.

Un bilan honorable pour le Bénin

Malgré l'absence de victoire finale, le Bénin rentre de Niamey avec une moisson encourageante :

Vice-champions chez les hommes et les dames. 150 000 \$ d'enveloppe globale.

- Distinctions individuelles :

- Meilleur joueur : Moubine AYAMOUDOU (hommes).
- Meilleur gardien : Brice M'PO (hommes).
- Meilleure gardienne : Moustaliratou YESSOUFOU (dames).

Cette performance témoigne du potentiel du sport scolaire béninois et de l'engagement des autorités pour hisser le pays parmi les meilleures nations sportives du continent. Les regards sont désormais tournés vers l'avenir, avec la ferme volonté de transformer cette expérience en victoires éclatantes.

PROJET DE BUDGET GESTION 2025 DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

Yvon DETCHENOU expose un projet de 37.655.467.244 FCFA pour le Ministère de la Justice et de la Législation

Les crédits alloués au Ministère de la justice et de la législation pour le compte de l'année 2025 s'élève à 37 655 467 244 Fcfa contre 37 213 536 000 Fcfa en 2024 soit un accroissement de 1,19% répartis en dépenses ordinaires à hauteur de 27 135 467 244 Fcfa et en dépenses en capital à hauteur de 10 520 000 000 Fcfa.

L'investissement public du MJL affiche une diminution de 10,70 %, passant de onze milliards sept cent quatre-vingts millions (11 780 000 000) francs CFA, en 2024, à dix milliards cinq cent vingt millions (10 520 000 000) francs CFA pour 2025. Ces crédits d'investissement, essentiellement à financement intérieur sont destinés à l'amélioration de l'accès à la Justice à travers la construction des juridictions et établissements pénitentiaires ainsi qu'à la dématérialisation des services.

Le budget de fonctionnement est constitué des dépenses de personnel, d'acquisition de biens et services, ainsi que de transferts. Il est estimé à vingt-sept milliards cent trente-cinq millions quatre cent soixante-sept mille deux cent quarante-quatre (27 135 467 244) francs CFA. On note une augmentation de 27,94 % par rapport à l'exercice 2024.

Les dépenses de personnel constituent 41,13 % des crédits de fonctionnement, en raison de nouveaux recrutements prévus pour 2025.

Estimées à 4 624 949 598 francs CFA, les ressources allouées au programme support « Pilotage et Soutien aux services du MJL » représentent 12,28 % du budget global du MJL. En ce qui concerne les programmes métiers, les crédits alloués à leur mise en œuvre sont évalués à 33 030 517 646 francs CFA, ce qui représente 87,72 % du budget 2025 du MJL.

PERSPECTIVES 2025

- Poursuite de l'équipement des services et les unités judiciaires en matériels informatiques et logistiques ;
- Réorganisation fonctionnelle des unités judiciaires et renforcement de la ressource humaine ;
- Infrastructures ;
- Mise en œuvre du travail pénitentiaire.



Gaston Cossi DOSSOUHOUI défend 146.904.938.746 FCFA pour le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche



Les crédits alloués au ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche pour la gestion 2025 est d'un montant 146 904 938 746 FCFA contre 117 376 753 956 FCFA en 2024 soit une Hausse de : 25,16%. Ce projet de budget s'articule autour de deux budgets programmes à savoir le Budget du Programme qui bénéficie de 14 992 908 937 FCFA contre 9 196 786 875 FCFA en 2024 soit une forte progression de 63,02% pour renforcer le dispositif de production, de transformation et de commercialisation et le Budget du Programme Pêche et aquaculture estimé à 7 854 090 413 FCFA contre 7 075 855 487 FCFA 2024, soit une progression de 10,99% pour la promotion des filières : tilapia, clarias, pingasius, et poissons de pêche

LES PROJETS POUR 2025

Pour l'année 2025, il est prévu 31 Projets d'investissement publics d'un montant total de 86,05 Milliards dont 18 Projets à financement mixte pour 64,92 Milliards Fcfa et 13 Projets exclusivement sur ressources internes pour 21,13 Milliards Fcfa.

- Un nouveau dans l'agenda de 2025

Projet de Développement des Chaînes de Valeur des Racines et Tubercules (PDCV-RT), pour un montant de 41 Mds FCFA, financé par la Banque Islamique de Développement (BID). Son objectif global est de contribuer à sécurité alimentaire et nutritionnelle, renforcer croissance économique et améliorer les revenus des ménages grâce à une amélioration de la production, de la transformation, de la commercialisation et du soutien à la participation du secteur privé aux chaînes de valeur du manioc, de la patate douce et de l'igname.

Sa couverture géographique comprend quatre (04) pôles de développement agricole (PDA), notamment les Agences Territoriales de Développement Agricole 4, 5, 6 et 7 qui représentent 93,44% de la production nationale de manioc au Bénin.

- **Les défis pour 2025** : Couverture besoins alimentaires par production locale
- Amélioration attractivité de l'activité agricole ;
- Adoption innovations avec atténuation empreinte carbone.

- **Impacts de la mission du MAEP** : Améliorer revenu des acteurs

- Créer richesse et emplois
- Assurer Sécurité alimentaire et Nutritionnelle

PRIORITES POUR 2025

- Promotion nouveau type d'élevage : résilient, sécurisé et rentable pour les acteurs des CVA
- Développement aquaculture de type moderne et promotion pêche durable
- Renforcement productivité filières végétales prioritaires
- Mise en œuvre Programme National de Développement des Plantations et Grandes Cultures
- Développement et valorisation aménagements hydroagricoles
- Intensification mécanisation agricole le long des chaînes de valeur
- Renforcement autorité compétente de sécurité sanitaire des aliments et promotion nutrition
- Renforcement structuration filières prioritaires en interprofession
- Développement infrastructures marchandes et services logistiques
- Renforcement transformation, stockage, conservation produits agricoles

Les réformes en cours pour la gestion 2025 :

- Modernisation des outils de travail et du système d'information : mécanisation, maîtrise de l'eau, digitalisation ;
- Mesures de facilitation de l'accès aux semences, intrants et marchés ;
- Mesures fiscales et non fiscales incitatives en faveur de l'importation des intrants agricoles et de l'exportation des produits agricoles ;
- Opérationnalisation des nouvelles structures : SoBAA, SoDeSeP, CNPBV ;
- Renforcement de la sécurité sanitaire des aliments

Les investissements sont en hausse de 14,07% porté notamment par la mobilisation des ressources internes et les emprunts. La hausse des dépenses ordinaires de 45,10% est notamment portée par les subventions aux structures autonomes que sont le FNDA, la SoNaMA, les ATDA, la SoDeSeP, la SoBAA, le CNPBV pour assurer le financement des acteurs, le développement de la mécanisation agricole, le renforcement du conseil agricole, l'acquisition de semences végétales et animale.

La mise en œuvre des actions planifiées permettra d'améliorer la productivité, d'assurer une meilleure disponibilité des produits sur le marché et l'accroissement des revenus des producteurs.





AHANTOUN STORE

LA MARQUE QUI VOUS REND
UNIQUE DANS VOTRE STYLE



AHANTOUN Benin

À PROPOS DE NOUS

AHANTOUN Benin est une marque de vêtements béninois qui vous propose des tenues réaliser avec les tissus africaines.

De part notre marque nous mettons en valeur les produits africain précisément les tissus, afin de pouvoir plus imposer nôtre style au national comme à l'international .



AHANTOUN STORE



+229 69 91 79 52



DERRIERE LE CEG GODOMEY ,NOUVEAU GOUDRON DE ATROKPOCÔDJI , APRES LE ROND POINT PREMIERE VON À VOTRE DROITE.



SALLES DES FÊTES
ELONA HOUSE

📞 98 90 46 40

Une destination unique au Bénin, dans la ville de Porto-Novo pour vos sorties d'entreprises ou événements privés



**Vous souhaitez organiser un séjour dans un lieu original, inspirant et complètement ?
Accueillez vos invités dans un écrin de nature. Mariage, anniversaire, communion,
baptême, réunion, séminaire, colloque, séjour en famille et réception de tout genre ?**

ELONA HOUSE DISPOSE D'ESPACES PROFESSIONNELS INEDITS



**Porto-Novo, Djassin Houinvé
- Dowa - Tokpota**



+229 95 53 43 95 / 55 50 07 07

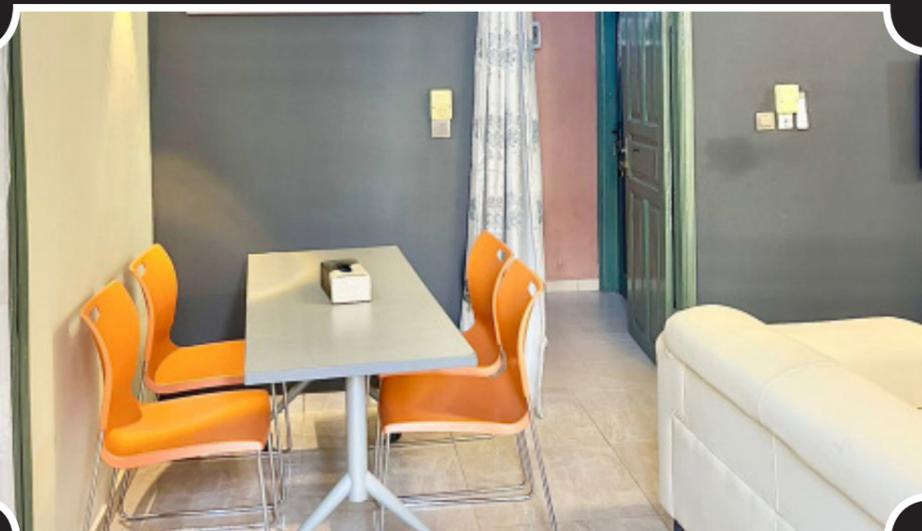


+229 98 90 46 40 / 55 49 99 99



**GUEST HOUSE
FENOÙ**
Appartements & Chambres meublées
📞 98 90 46 40

Êtes-vous à la recherche d'un appartement ou chambre meublée ?



Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal. Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain.

LES APPARTEMENTS SONT DISPONIBLES POUR DE COURTS OU LONGS SÉJOURS



**Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota - Dowa**



+229 95 53 43 95 / 55 50 07 07



+229 98 90 46 40 / 55 49 99 99

PROJET DE BUDGET GESTION 2025 DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

Samou SEIDOU ADAMBI présente 203.146.170.526 FCFA pour le Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Mines

Conformément au Cadre de dépenses à moyen terme (CDMT), gestion 2025, il est alloué au ministère, de l'énergie, de l'eau et des mines (MEEN) un budget de 203.146.170.526 Fcfa contre 165.950.806.641 Fcfa en 2024 soit un accroissement de 22,41%. Ce budget se présente :

- 01,98% pour les dépenses ordinaires soit 4.027.763.375 Fcfa pour les activités de soutien au trois programmes métiers ;
- 98,02% de dépenses en capital soit 199.118.407.151 Fcfa pour la mise en œuvre des projets et programmes dont 86.678.826.971 Fcfa pour le budget national soit 43,53% des dépenses en capital et 112.439.580.180 Fcfa sur les ressources extérieures soit 56,47% des dépenses en capital dont 19.467.580 Fcfa sur dons et 92.972.000.000 Fcfa sur prêts.

PERSPECTIVES POUR LA GESTION 2025

Pour la gestion budgétaire 2025, les investissements porteront principalement sur :

- la poursuite des travaux de construction des infrastructures de production d'énergie électrique pour la consolidation et la diversification des sources nationales de production et l'autonomisation en énergie électrique, (Densification des mini-réseaux solaires ;
- la construction d'une centrale solaire photovoltaïque de 25 MWc à Pobé pour porter la capacité de production du site à 50 MWc;
- la construction d'une centrale solaire PV de 25 MWC à KANDI ;
- la construction d'une centrale thermique de 200 MW sur le site de GOLO-Djigbé pour augmenter le parc de production et renforcer le mix énergétique du Bénin d'environ 200 MW, connecter les industriels au réseau électrique et la zone industrielle au réseau de Gaz ;

- le renforcement du réseau de transport ;
- la poursuite et l'achèvement des travaux de raccordement des 40 localités traversées par le réseau mais non desservies ;
- la densification du réseau électrique dans les zones périphériques des centres villes en pleine extension tant en milieu rural qu'urbain, en veillant aux mesures d'efficacité énergétique ;
- la poursuite des travaux de renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable dans les villes du Bénin ;
- la poursuite et l'achèvement des Travaux de construction de quatre barrages et d'aménagement de périmètres irrigués dans le Nord Bénin à Kérou, Ouassa-Pèhunco, Nikki et Kandi pour contribuer à une croissance soutenue dans le bassin du Niger à travers la lutte contre la pauvreté, le renforcement de la sécurité alimentaire, la réduction des effets du changement climatique (notamment les inondations) et la promotion d'un développement durable.
- la poursuite et l'achèvement des travaux d'aménagement de 45 forages artésiens, essentiellement dans le bassin sédimentaire côtier pour une gestion durable de la ressource en eau ;
- l'accélération, l'achèvement et la livraison de 50SAEPmV pour l'accès durable à eau potable à plus 755 000 bénéficiaires en milieu rural ;
- la réhabilitation de 199 AEV en panne à la suite du diagnostic fait sur l'ensemble du territoire national par les Opérateurs régionaux ;
- l'amélioration de la disponibilité en eau et en énergie électrique dans les zones périphériques du Grand Nokoué ;
- le renforcement des activités d'exploration pétrolière ;
- le renforcement du processus de recherche des ressources minérales (métaux précieux, pierres ornementales, carrières de sable, de calcaire, des matériaux essentiels de construction...)
- la promotion et la valorisation du potentiel minier du Bénin.



Modeste KEREKOU expose un projet de 20.448.282.120 FCFA pour le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi



Conformément au Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) 2025-2027, les ressources allouées au MPMEPE pour la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2025 s'élèvent à 20.448.282.120 FCFA contre une dotation de 9.908.289.016 FCFA en 2024, soit une augmentation de 10.539.993.104 FCFA constituée majoritairement pour la mise en œuvre des projets Projet D'Inclusion des Jeunes (ProDIJ) et le Projet d'Appui à l'Entrepreneuriat au Bénin (PAEB). La répartition du projet de budget 2025 du MPMEPE se présente ainsi qu'il suit / -Pilote et soutien aux services du MPMEPE: 1.868.255.568 FCFA, soit 9,14% ;

- Emploi: 9.945.483.681 FCFA, soit 48,64%;
- Artisanat: 2.924.105.415 FCFA, soit 14,30%;
- Appui aux PME: 5.710.437.456 FCFA, soit 27,93%.

POINT D'EXECUTION DU BUDGET 2024 AU 30 SEPTEMBRE 2024 ET PERSPECTIVES

Au titre de cette année 2024, à la date du 30 septembre, sur les 9.584.012.000 FCFA de crédits hors dépenses de personnel, mis à la disposition de MPMEPE pour la réalisation du Plan de Travail Annuel (PTA) et le fonctionnement de l'administration, 7.177.132.261 FCFA ont été engagés et 6.311.891.746 FCFA ordonnancés, soit respectivement des taux d'exécution financière de 74,89% (base engagement) et 65,86% (base ordonnancement). Ces ressources ont permis de consolider la modernisation du secteur de l'artisanat, de poursuivre le développement de l'écosystème entrepreneurial et enfin de faciliter l'insertion de dizaines de milliers de jeunes

à l'emploi, tout en améliorant au quotidien le climat des affaires.

Pour appuyer nos interventions, trois (03) projets sont inscrits au portefeuille actif du ministère. Il s'agit du Projet de Promotion du Sel local «xlwajè» dans la zone côtière au Bénin (ProSel), du Projet d'Inclusion des Jeunes (ProDIJ) et du Projet d'Appui à l'Entrepreneuriat au Bénin (PAEB). Le ProSel vise à promouvoir une saliculture locale durable et inclusive à travers la valorisation de ressources énergétiques à moindre coût, l'optimisation du mode de production et l'amélioration du dispositif de commercialisation du sel, afin d'impacter positivement les revenus, les conditions de vie et le bien-être des acteurs le long des chaînes de valeurs.

Le ProDIJ a pour objectif d'accroître l'inclusion économique des jeunes entre 15 et 30 ans en situation de sous-emploi ou d'inactivité, ayant un faible niveau d'éducation (niveau maximum BEPC). Enfin, le PAEB vise à contribuer à la création et au développement de micro, petites et moyennes entreprises (MPME) inclusives et durables, créatrices d'emplois pérennes, génératrices de valeur ajoutée locale, ainsi qu'au renforcement de leur écosystème. L'adoption du budget général de l'Etat par l'Assemblée nationale permettra aux services techniques du Ministère de prendre en compte d'une part, les doléances des populations issues des tournées gouvernementales instruites par le Chef de l'Etat et d'autre part de poursuivre notre mission pour la satisfaction de nos usagers clients.



©alberio_esse / 229 6814 2201



Avec

L' eau minérale & alcaline

Perle Water®

- Purifie ton corps, ton sang de ses impuretés ;
- Lutte contre l'hypertension ;
- Elimine ta constipation avec une digestion facile ;
- Elimine les graisses du ventre et du corps.

Commandez au



+229 40 40 91 40
+229 50 14 70 74

► Disponible chez votre Distributeur exclusif **MINERGIES DISTRIBUTION**

alone®

©alberio_esse / 229 6814 2201

Eau minérale & alcaline

Perle Water®

► Disponible chez votre Distributeur exclusif **MINERGIES DISTRIBUTION**

Commandez au



+229 40 40 91 40
+229 50 14 70 74



alone®



AKUWABA KUWABO

Votre plaisir, notre priorité

Café - Bar - Restaurant

RCCM: RB/PNO/21 A 26806

IFU: 02112966131

+229 40 48 01 11



AKUWABA KUWABO

Café - Bar - Restaurant

Restaurant ouvert



Tous les jours de 09h à 23h



Tokpota, von en face de Songhaï, après la pharmacie St Marie premier carrefour immeuble Gris-blanc



40 48 01 11

On n'attend que vous



SÉANCES D'ÉDUCATION CIVIQUE LORS DE LA CÉRÉMONIE DES COULEURS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Fulbert ACAPO entretient sur les relations entre le Patronat et le Syndicat

Hier, lundi 25 novembre 2024, le personnel parlementaire civil et militaire a été entretenu sur le thème : "Les relations entre le Patronat et le Syndicat" présenté par Fulbert Akpédjé ACAPO, Secrétaire général du Syndicat autonome du personnel de l'Assemblée nationale (SYNAPA). C'était à l'occasion des séances d'éducation civique tenues lors de la cérémonie des couleurs, telle que instituée par le Président Louis Gbèhounou VLAVONOU depuis 2019.

La communication est articulée en quatre points à savoir les fondements des relations patronat-syndicat, les rôles respectifs du patronat-syndicat, les dynamiques des relations patronat-syndicat et enfin les défis et perspectives. À la tête du SYNAPA depuis janvier 2019, le communicateur du jour est bien aguerré pour contribuer à une meilleure compréhension des interactions complexes mais essentielles entre le Patronat et le Syndicat de l'Assemblée nationale. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'à l'entame de sa communication, il a remercié le Président Louis Gbèhounou VLAVONOU pour cette opportunité qui lui est donnée. Après avoir plongé le personnel de l'Assemblée nationale dans les origines et le contenu des notions essentielles : syndicat et patronat, le Sg du SYNAPA a levé un coin de voile sur les rôles de ces deux entités.

Selon lui, le Syndicat remplit plusieurs rôles essentiels à savoir :

la représentation et la défense des intérêts des travailleurs, le dialogue social, la gestion des conflits, l'éducation et la sensibilisation. Quant au patronat, a-t-il poursuivi, il a aussi des attributions bien déterminées que sont : la gestion stratégique, un rôle d'interlocuteur, la promotion d'un climat social apaisé. Ces notions ont conduit le communicateur à se prononcer sur les dynamiques des relations entre Patronat et Syndicats dans le monde en général notamment en France puis en Suisse, et au Bénin et à l'Assemblée nationale en particulier. Des dynamiques marquées par des procédures de négociation qui, selon lui, méritent une attention particulière. Pour revenir au cas du Bénin, Fulbert Akpédjé ACAPO a laissé entendre que "le patronat et les syndicats au Bénin ont également fait l'option de privilégier le dialogue et la négociation pour régler les problèmes majeurs qui se posent à l'une ou l'autre des deux entités".

À l'Assemblée nationale du Bénin, a-t-il informé, les interactions entre l'Assemblée nationale, en tant qu'institution et le SYNAPA, influencent directement la stabilité du climat social, la satisfaction des agents, et in fine, l'efficacité des services rendus à la nation. De l'analyse des dynamiques spécifiques faite par le SG du SYNAPA, il faut retenir qu'à l'Assemblée nationale, on note une tradition de dialogue social bien établi qui est une dynamique qui se repose sur une préférence pour la négociation. Car à ce niveau, le communicateur a rappelé que les mandats syndicaux successifs ont adopté une approche basée sur le dialogue et la recherche de consensus plutôt que de recourir à des actions coercitives comme les grèves, les revendications qui ont généralement été traitées dans un cadre structuré, évitant ainsi des crises prolongées.

Parlant des dynamiques, il y a également le respect mutuel entre l'administration qui reconnaît le rôle du syndicat comme interlocuteur légitime des travailleurs, tandis que le syndicat comprend les contraintes budgétaires et stratégiques de l'administration.

Le leadership du président VLAVONOU

A ce niveau de la communication, Fulbert Akpédjé ACAPO a jugé utile de revenir sur le leadership du Président Louis Gbèhounou VLAVONOU, ancien syndicaliste lui-même, et dont l'avènement à la tête de l'Assemblée nationale a marqué une nouvelle ère dans les relations patronat-syndicat. "Son expérience et sa sensibilité aux enjeux sociaux ont permis de renforcer les bases de ces relations. L'approche du Président de l'Assemblée nationale se caractérise par :

la porte ouverte au dialogue : Le Président et son administration se sont montrés disponibles et accessibles à chaque sollicitation du syndicat, favorisant un environnement de travail où les préoccupations des agents sont prises en compte de manière proactive ; l'anticipation des conflits : Plutôt que de réagir uniquement en situation de crise, les autorités adoptent une approche préventive, identifiant les sources potentielles de tensions avant qu'elles ne dégénèrent, le renforcement des pratiques participatives : Sous son leadership, la collaboration entre les deux entités s'est structurée autour de mécanismes formels de consultation, comme les réunions régulières ou la commission administrative paritaire.", a témoigné le SG du SYNAPA.

Les acquis

Par la suite, il a renchéri sa communication en évoquant quelques acquis notables, fruits de ces dynamiques. L'amélioration des conditions de travail : les revendications du personnel, lorsqu'elles sont justifiées et raisonnables, ont souvent abouti à des décisions favorables, traduisant une reconnaissance des droits des agents ; - le climat social apaisé : les manifestations d'humeur et les grèves, rares dans l'historique du SYNAPA, reflètent une stabilité due à l'approche collaborative adoptée,

- la valorisation du personnel : le dialogue permanent a permis d'améliorer la considération des agents dans les processus décisionnels, a cité le communicateur.

Quid des perspectives et défis !

Malgré ces avancées, des défis persistent, a fait remarquer le communicateur. "Si les relations entre le patronat et le syndicat à l'Assemblée nationale témoignent d'un climat social globalement apaisé, elles n'échappent pas à certains défis qui nécessitent une attention soutenue.", a poursuivi le SG du SYNAPA.

Au nombre des défis qui attendent encore d'être relevés, le SG du SYNAPA a noté : les risques de tensions liées aux attentes financières, la centralisation des décisions, la faible formalisation des accords, une communication insuffisante.

Pour surmonter ces défis et consolider les relations patronat-syndicat à l'Assemblée nationale, Fulbert Akpédjé ACAPO a exploré quelques perspectives et opportunités. Il s'agira notamment, a-t-il martelé, de renforcer les capacités des acteurs, d'adopter des mécanismes de suivi et d'évaluation des engagements, d'utiliser la technologie comme levier de collaboration, de promouvoir une culture de la confiance mutuelle par le renforcement des actions visant à valoriser le partenariat entre les deux entités.

Pour conclure sa communication, le SG du SYNAPA a laissé entendre : "En consolidant ses pratiques actuelles et en relevant les défis identifiés, notre institution a tout le potentiel pour continuer d'être un modèle de collaboration entre le patronat et le syndicat. Ce pari, celui d'une coopération fructueuse et respectueuse, est à notre portée. Faisons-en une priorité !"



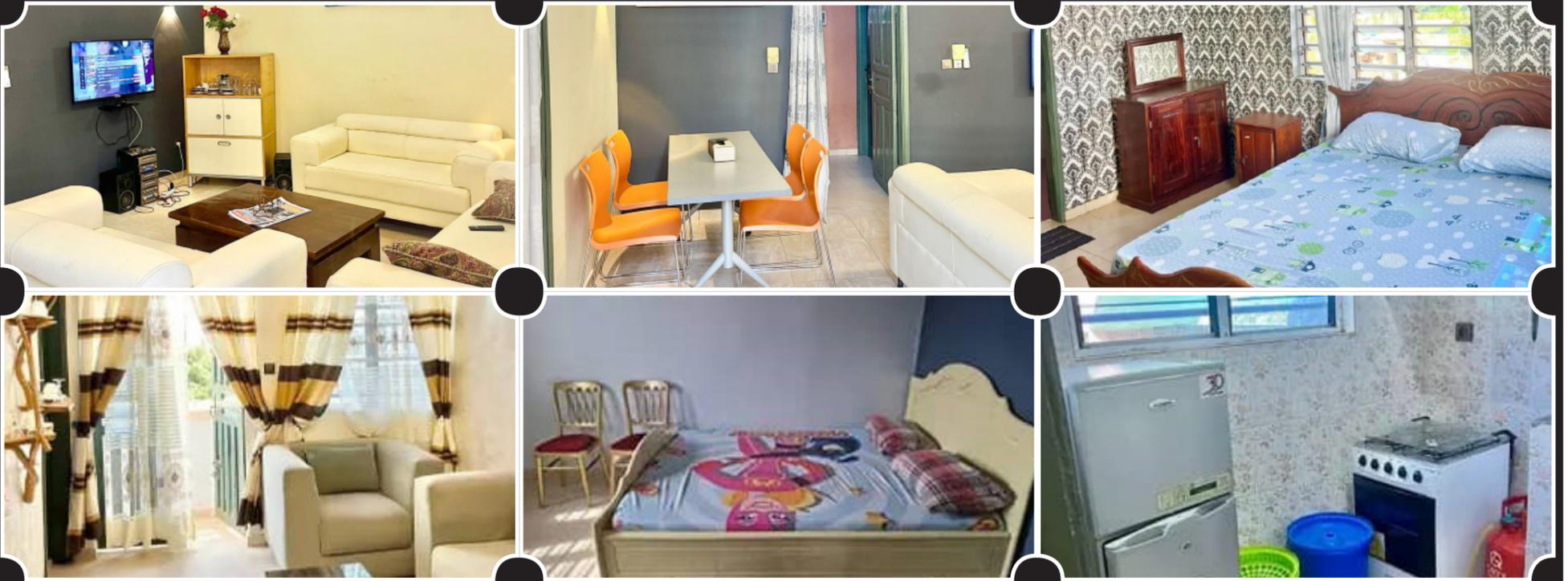


**GUEST HOUSE
FENOU**
Appartements & Chambres meublées
📞 98 90 46 40

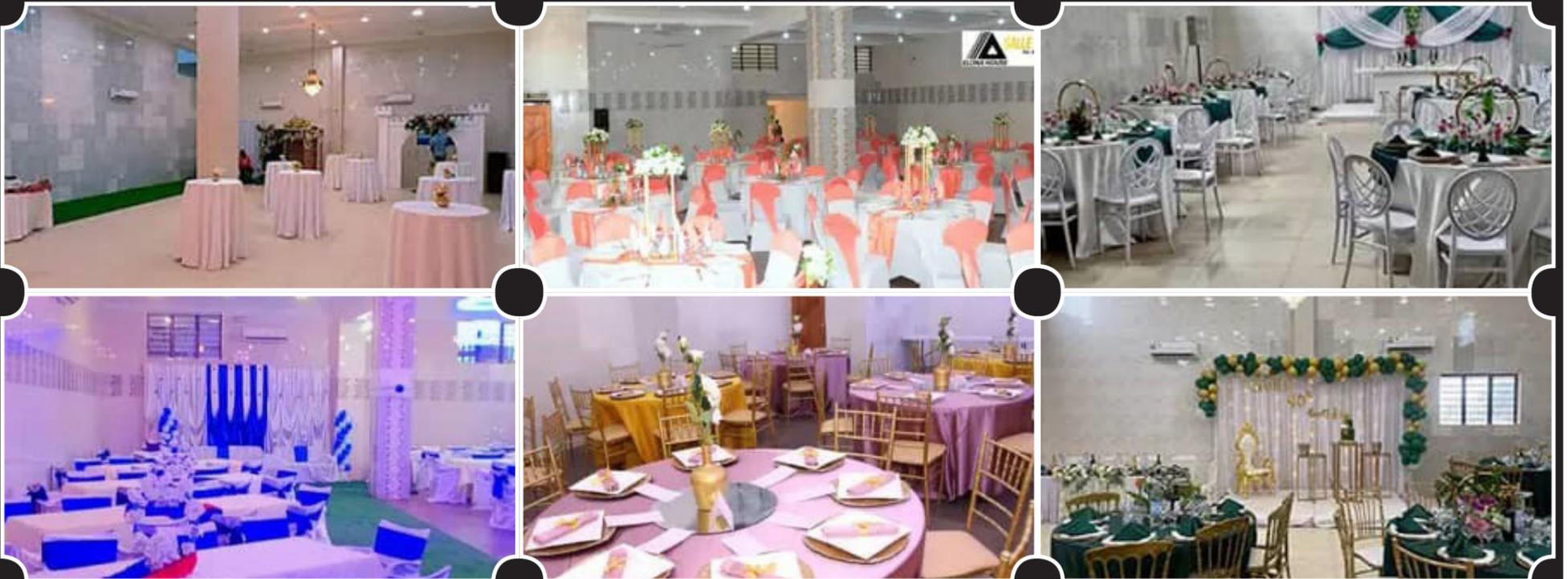


**SALLES DES FÊTES
ELONA HOUSE**
📞 98 90 46 40

Appartements et résidences meublés " FENOU GUEST HOUSE " à Porto-Novo



Salle de fête et de conférence " ELONA HOUSE " à Porto-Novo



**Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Dowa - Tokpota**



+229 95 53 43 95 / 55 50 07 07



+229 98 90 46 40 / 55 49 99 99